



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 238

Septembre 2018

Réunion de Conseil Municipal du 31 Août 2018

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Éric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, HUCTEAU Amélie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure

ABSENTS EXCUSÉS : GABORIEAU Jacky qui a donné pouvoir à BONNAUD Alain, GABORIEAU Stéphanie qui a donné pouvoir à GUILBAUD Hervé, POTIER Richard.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FOURNIER Bertrand



☐ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2017

Le Conseil Municipal a adopté le rapport établi par Gétudes Consultants sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2017. Le volume annuel par foyer raccordé est de 84 m³. Le prix du m³ à 2,37€ est stable. La baisse sensible des eaux parasites est surtout liée à la pluviométrie. Le rapport sera consultable sur le site internet de la Commune.

☐ Rue de la Promenade

Acquisition propriété Consorts HERMOUET

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir la propriété cadastrée AB 66 (2 144 m²), AB 68 (312 m²) et AB 69 (183 m²) au prix net vendeur de 170 000 €, les frais de notaire étant à la charge de la commune. Les diagnostics immobiliers seront à la charge des vendeurs et les Consorts HERMOUET ont finalement renoncé à récupérer la charpente lors de la démolition. L'acte notarié sera établi en l'étude de Maître MERCIER, notaire à l'Office Notarial d'Essarts-en Bocage.

☐ Rue du Rocher - Aménagements

Présentation et validation de l'avant-projet

Le Conseil Municipal a :

- Validé l'avant-projet de l'aménagement de la rue du Rocher présenté (réalisation d'aménagements sécurité en entrée de l'agglomération, de trottoirs aux normes PMR, de cheminements doux piétons et cycles, d'aménagements paysagers et d'espaces de stationnements,) qui sera expliqué à la réunion publique programmée le 18 Septembre prochain à 20h,
- Arrêté l'enveloppe financière de cette opération à 481 225 € HT, détaillée de la façon ci-après, à l'exception des frais de réhabilitation du réseau d'assainissement,

2018

Etudes d'avant-projet par l'Agence de Services aux Collectivités Locales	3 500 €
Géomètre	1 475 €
SYDEV – Enfouissement des réseaux	120 747 €
Total 2018	125 722 €

2019-2020

Travaux (Base+Options)	322 503 €
Honoraires (Maîtrise d'œuvre, Etude paysagère, Coordination santé sécurité, Investigations complémentaires sur réseaux et marquage A, Diagnostic amiante)	23 000 €
Imprévus	10 000 €
Total 2019-2020	355 503 €
Total de l'opération	481 225 €

Sollicite le bénéfice du F.R.D.C. (Fonds Régional de Développement des Communes) auprès de la Région Pays de la Loire à hauteur de 50 000 €.

☐ Commerces et Halles Place des Jardins

Aménagement intérieur local 3 pour professions paramédicales – Mise en place d'un bail professionnel

Le Conseil Municipal a :

- Validé les travaux d'aménagement intérieur du local 3 et le choix des entreprises retenues par la Commission « Bâtiments » pour un montant HT de 35 811.46 €.
- Fixé la durée du bail professionnel du « Local 3 – 4 Place des Jardins » (Bureau professionnel n°1, Local technique, Hall d'accueil et sanitaires mutualisés) à 6 ans, un dépôt de garantie équivalent à 2 mois de loyer principal et un loyer mensuel de :
 - 350 € TTC (soit 291.67 € HT) les deux premières années,

- 375 € TTC (soit 312. 50 € HT) les 3^{ème} et 4^{ème} années de bail
- 400 € (soit 333.33 € HT) les deux dernières années.

Le loyer sera révisable chaque année en fonction de la moyenne sur 4 trimestres de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE.

☐ Restaurant Scolaire

Bilan de l'année scolaire 2017/2018 – Présentation de l'organisation pour la rentrée 2018/2019.

Mme BARON Myriam a présenté le bilan financier pour cette 1^{ère} période de reprise du service Restaurant Scolaire, à savoir de Janvier à Août 2018. Ce dernier se clôture avec un déficit de 19 804 €. Il en ressort que le budget communal finance en moyenne 1.03 € par repas. Le restaurant scolaire a servi en moyenne 242 repas par jour d'école.

Deux réunions de pré-rentrée ont eu lieu ce Vendredi 31 Août, après-midi, l'une avec l'équipe enseignante et le personnel de service communal pour échanger sur la surveillance dans la cour notamment et l'autre avec le personnel de Restoria et les bénévoles pour faire le point sur le service au Restaurant Scolaire.

Elle a également présenté l'ensemble du personnel prévu à la rentrée (7 agents) et l'affectation entre les 2 services. L'effectif Enfants prévu est : 1^{er} service : 123 (PS/MS/GS/CP/CM1) - 2^{ème} service : 105 (CE1/CE2/CM2).

☐ Personnel Communal

Protection Sociale Complémentaire et participation de la collectivité.

Suite à l'avis favorable du Comité Technique le 20 Juin 2018, le Conseil Municipal a décidé de fixer le montant mensuel de la participation de la collectivité (contrat prévoyance) à 12.47 euros bruts par agent, sur la base d'un temps complet, et pour les garanties 1 : Incapacité Temporaire de Travail (53%, soit 6.61 €) et 2 : Invalidité (47%, soit 5.86 €), sans régime indemnitaire, plafonnée au montant de la cotisation de l'agent.

La participation sera versée au prorata de la quotité réellement travaillée pour les agents à temps non complet ou à temps partiel. Cette délibération sera applicable à partir du 1^{er} Octobre 2018.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 29 Juin 2018 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles sises rue de la Grotte, la Brossette, rue du Centre, lotissement les Chênes et la Bichonnière.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h00, sans rendez-vous.

Prochaine séance du Conseil Municipal :
Vendredi 28 Septembre 2018 à 20h00.

☐ Marchés HT signés depuis le 29/06/2018 :

09/07/2018	BERGER LEVRAULT Connecteur BL Echanges Sécurisés	400.00 50.00/an
09/07/2018	QUIETALIS Remplacement Pressostat Electrovanne	441.50
11/07/2018	SARL BOSSARD Espaces Verts Débroussaillage 2018	6833.50
12/07/2018	MARMIN Pépinières Plantations CPR 2017 Vallée des Prés	301.30
12/07/2018	ORAPI Hygiène Essuie mains et Distributeur savon et savons	490.83
13/07/2018	CHUPIN Espaces Verts Fourniture de vannes électriques Terrain d'honneur	270.00
17/07/2018	SIGNALISATION LACROIX Panneaux signalisations « Arrêt de bus » + supports	938.99

19/07/2018	VERVER EXPORT Plants	530 €
26/07/2018	REEL Convention pour travaux entretien et débroussaillage complément 100h (AT agents)	1320.00
02/08/2018	AH TOUT GRAVER 50 Médailles	1097.50
21/08/2018	SIMAB Peinture poteau main courante terrain de football	499.60
28/08/2018	ADG Environnement Busage Village de la Berthelandière	661.50
30/08/2018	AMV Participation Carrefour des Maires 12/10/2018 MERLET C et BARON M	130.00



RÉUNION PUBLIQUE – RUE DU ROCHER

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser une étude d'avant-projet de l'aménagement « Voirie » de la Rue du Rocher (RD N°37).

Les personnes intéressées par le projet sont invitées à la réunion publique de présentation de cette étude par l'Agence de Services aux Collectivités Locales et la Commission Voirie/Assainissement, qui aura lieu **le Mardi 18 Septembre 2018 à 20h00 à la Mairie.**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : jusqu'au 31 Décembre 2018.

Pour les nouveaux arrivants, ou les habitants qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales de la commune et qui souhaitent l'être, vous devez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de remplir un formulaire.

Pour cela, vous avez jusqu'au 31 Décembre 2018.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



URBANISME - RAPPEL :

Nous vous rappelons **qu'il est obligatoire de déclarer toutes modifications de façades ou de clôtures sur son terrain.**

Pour les personnes ayant réalisé des travaux sans autorisation d'urbanisme, nous vous remercions de bien vouloir venir en mairie récupérer le formulaire correspondant aux travaux afin de les régulariser.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également contacter le service Application des Droits des Sols de la Communauté de Communes au 02.51.43.81.61.



Nous vous remercions pour votre compréhension.

RESTAURANT SCOLAIRE : Rappel de la composition du Comité de Gestion

✓ 3 membres du Conseil Municipal : *BARON Myriam, BOURASSEAU Isabelle et FAUCHARD Ghislain*

✓ 1 membre du personnel communal : *RABAUD Fabienne*

✓ 4 parents d'élèves (2 Primaires et 2 Maternelles) : *BOUANCHEAU Aurélie, HUCTEAU Eddy, BARON Sophie et TUDEAU Dominique (*)*

✓ 2 représentants de l'Accueil de Loisirs : *MILLIOT Agnès et RICHEL Elise (*)*

✓ Société Restoria : *un responsable, le chef de cuisine (Mireille CHAUVIN) et une diététicienne (Corinne RENAULT)*

() Les parents d'élèves ou représentants de service peuvent être les interlocuteurs et relais pour les parents d'élèves désireux de faire des suggestions, remarques, ou interroger sur le fonctionnement du service.*

Il est précisé toutefois, que toute réclamation liée au fonctionnement du service devra être faite exclusivement par écrit, auprès de la Mairie (8, rue de la Petite Maine, 85140 CHAUCHE) ou par mail : restoscolairechauche@orange.fr (article 14 du règlement du Restaurant Scolaire)



CCAS : après-midi Séniors du 16 Octobre 2018

Le Mardi 16 Octobre 2018 aura lieu, à la Salle Arc-En-Ciel, de 14h30 à 16h30, une intervention sur les activités proposées sur la Commune de CHAUCHÉ et le territoire de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts sur le thème :

« Comment occuper son temps libre ? »

Cette intervention sera clôturée par un verre de l'amitié.

Un flyer vous sera distribué dans quelques semaines.



1, rue de la Petite Maine : libre au 1^{er} décembre 2018

Logement de 60 m² environ, comprend au rez-de-chaussée : pièce de vie, coin cuisine, placard, WC. A l'étage, 2 chambres avec des placards, salle de bains et WC. Chauffage électrique.

Loyer : 337.46 € - charges non comprises

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de CHAUCHÉ : 02.51.41.83.09



INFOS PRATIQUES

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE - 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83



MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎ 02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité
Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au centre périscolaire « Les Scoubidou » - UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎ 02.51.43.81.61. - Mme

GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎ 07.87.71.97.48

PERMANENCE DE Mme BLASCO

ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie.

Seulement sur

RDV : ☎ 02.28.85.76.00.

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à 12h au centre médico-social

ADMR

Comité de secteur du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS

18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : paysdestfulgent@admr85.org

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et

accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h -14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la

Communauté de Communes du Canton de ST FULGENT

2, Rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

MESSAGES D'ORGANISMES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ST FULGENT-LES ESSARTS

PLUiH

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL HABITAT



RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH)

Présentation du règlement et du zonage par le bureau Urbanova

3 dates / 3 lieux :

Judi 20 septembre 2018 - 18h30
Salle Emeraude - Chavagnes-en-Pailliers

Mercredi 26 septembre 2018 - 18h30
Salle des Fêtes - Essarts en Bocage

Mardi 2 octobre 2018 - 18h30
Amphithéâtre de la Communauté de communes - Saint-Fulgent



Renseignements :
02.51.43.81.61

PORTES OUVERTES

Résidence Au Fil des Maires

Samedi

29 septembre 2018

de 14h à 18h

Deux sites à découvrir



À SAINT FULGENT
EHPAD Paul Chauvin
14 rue de la Mare aux Fées
02.51.42.60.36



À CHAVAGNES EN PAILLIERS
EHPAD Osmane de Guerry

270 rue Gilbert de Guerry
02.51.42.21.83

- Jeux, animations
- Vente de boissons, pâtisseries... au profit de l'association pour l'animation



Service ADS
(Application des Droits des Sols)
Demandes d'autorisation d'urbanisme :
permis de construire, déclaration de travaux...

Illes démarches

1 Renseignements auprès du service ADS de la Communauté de communes en amont de votre projet et dépôt du dossier.

2 Dépôt ou envoi du dossier en MAIRIE qui assurera la transmission au service ADS de la Communauté de communes, pour instruction.



Pour toute information sur la réglementation et/ou conseil et avis sur vos projets, le service ADS de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est à votre disposition, du lundi au vendredi.



► Sur rendez-vous tous les jours
► Sans rendez-vous UNIQUEMENT les après-midis de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi : 16h30)



Tél. : 02 51 43 81 61 de 13h30 à 17h30
E-mail : urbanisme@cculgent-essarts.fr

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
2 rue Jules Verne - 85250 Saint-Fulgent

Bourse
« Jeunes bénévoles vendéens »



Le bourse « Jeunes bénévoles vendéens » est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans investis bénévolement dans une association vendéenne pour les aider à financer leur permis de conduire ou leurs études.

Dossier de candidature à remettre avant le 1^{er} octobre 2018

Dispositif d'aide proposé et financé par le Conseil Départemental de la Vendée dans le cadre du plan de soutien au bénévolat « Vendée Double Cœur ».

Encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent bénévolement au service des autres. Tel est l'objectif de la bourse « Jeunes bénévoles vendéens » proposée par le Conseil départemental dans le cadre de son Plan Vendée Double Cœur.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette aide ?

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée,
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :
 - ↳ Si le candidat a moins de 18 ans (né entre le 1/01/2001 et le 31/12/2002), il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an (depuis septembre 2017) dans les projets ou le fonctionnement d'une association
 - ↳ Si le candidat a plus de 18 ans (né entre le 1/01/1993 et le 31/12/2000), il doit faire la preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an (depuis septembre 2017) ou démontrer son implication concrète, régulière et personnelle depuis au moins deux ans (depuis septembre 2016) dans un ou plusieurs projets associatifs.
- suivre des études supérieures ou envisager de passer l'examen du permis de conduire (B)

Comment déposer son dossier ?

Chaque jeune intéressé par le dispositif peut consulter le règlement et retirer le dossier de candidature en téléchargement sur www.benevolat.vendee.fr - Rubrique Le Plan Vendée Double Cœur.

Le dossier est à transmettre au Conseil Départemental de la Vendée avant le **1^{er} octobre 2018** aux coordonnées suivantes :

Conseil Départemental de la Vendée
Service Culture Jeunesse
40 rue du Maréchal Foch
85923 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Ou en version numérisée par courriel à l'adresse suivante : vendeedoublecoeur@vendee.fr

Renseignements : vendeedoublecoeur@vendee.fr - 02 51 37 14 17



PROTECTION CIVILE

1^{ère} ÉDITION !

Dimanche 21 Octobre

LES ESSARTS

Randonnée Pédestre

DÉPART 9h • Local des Secouristes
▶ PLACE DU 8 MAI

3 CIRCUITS : 5 / 10 / 12 km

5€ par personne / Gratuit -12 ans

Café et Brioche offerts au départ

Sandwich offert à chaque participant à l'arrivée

BAR & RESTO RAPIDE À L'ARRIVÉE

organisée par **A.E.S. ASSOCIATION ESCORTES SECOURISTES**

Réservation avant le 6 Octobre :
Anthony Cressou : 06 18 41 46 39
Vincent Guéroux : 07 70 02 49 36



Entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre, DÉCLAREZ VOS RUCHES !

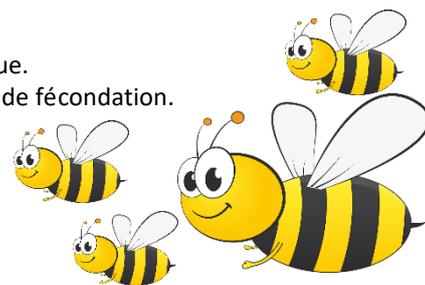
C'est une obligation annuelle pour tout apiculteur (*), dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- Améliorer la santé des abeilles,
- Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Déclaration en ligne : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

(*) *amateur ou professionnel*



MESSAGES DES ASSOCIATIONS

YOGA à CHAUCHÉ



L'association « YOGASANA » intervient sur différentes communes sur le nord-est de la Vendée. Elle a pour but de sensibiliser et d'amener un large public à la pratique du yoga. Le yoga apporte souplesse et détente profonde, en associant un travail corporel en douceur et une conscience respiratoire apaisante. Au moyen d'étirements, d'assouplissements, de différentes postures statiques ou d'enchaînements plus dynamiques, chacun et chacune peut à sa mesure profiter des bienfaits de cette pratique.

Pour la saison 2018-2019, les séances auront lieu à nouveau chaque vendredi de 10h15 à 11h30 à la salle « Les étoiles de Fruchet ». Reprise des cours, **vendredi 21 septembre**.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles dans la limite des places disponibles (cours d'essai possible sans engagement).

Prévoir tapis de sol, couverture, et vêtements souples. Il est conseillé de venir le ventre léger.

Renseignements :

M. BAU Diannick : 06 30 20 28 13

Mail : yogasanavendee@gmail.com

BIBLIOTHEQUE « Au plaisir de lire »

La mise en réseau des 13 bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts est effective depuis le 1^{er} Juillet 2018.

Le bulletin de la Communauté de Communes qui a été distribué courant Juillet donne tous les détails.

En résumé et concrètement, chaque lecteur inscrit à Chauché (inscription gratuite individuelle) peut emprunter 7 livres et 3 DVD dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Actuellement, nous procédons à la remise de cartes-codes individuelles en remplacement des cartes familiales, au fur et à mesure du retour des prêts ou des emprunts.

Les enfants scolarisés à l'école Saint-Christophe et qui ont eu une carte individuelle (jaune) pour l'année scolaire 2017/2018 auront également une carte code en échange de leur carte, valable pour une nouvelle année ; nous les attendons...

D'ores et déjà, vous pouvez consulter le site web : mediatheque.ccfulgent-essarts.fr sur lequel toutes les bibliothèques du réseau sont répertoriées avec leurs horaires. Pour accéder à votre compte, il suffit de taper le n° de votre carte-code et d'indiquer en mot de passe l'année de votre naissance (ce dernier peut être changé à votre demande).

Vous pourrez donc réserver, de votre domicile, les livres et DVD du réseau. Un ordinateur est également accessible au public, en bibliothèque.

Jusqu'à la fin de l'année, vos réservations de livres disponibles dans une autre bibliothèque que Chauché seront à enlever et à rendre dans la bibliothèque indiquée au moment de la réservation. A partir de janvier, une navette permettra de les faire venir à Chauché dans un délai assez court.

De même, nous proposons un choix de revues disponibles à l'emprunt à Chauché : 7 revues pour adultes : Rustica, Avantages, Psychologies, Modes et Travaux, Notre Temps, ça m'intéresse et 60 millions de consommateurs et 5 revues pour enfants-ados : Picoti, Toboggan, J'aime lire Max, Mickey et Tokapi.

Rappel des horaires à Chauché :

Lundi : de 16h30 à 18h / mercredi : de 14h30 à 16h30 / samedi : de 10h15 à 12h15

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Jeudi 6 Septembre, le Club a repris ses activités.

Tous ceux qui veulent passer un après-midi agréable peuvent venir se joindre à nous à 14h30, Salle du Foyer Soleil. Vous serez les bienvenus (jeux de cartes, scrabble et autres...).

Le Concours de Belote du Club sera le Samedi 6 Octobre à la Salle Arc-En-Ciel. L'Assemblée Générale est fixée au jeudi 18 Octobre à 14h30 au Foyer Soleil. Vous êtes tous invités à y participer.

Le Bureau

CHAUCHÉ CHESS CLUB

Nous vous invitons à la journée portes ouvertes le samedi 22 septembre de 13h à 18h à la salle annexe arc en ciel. De nombreuses animations autour du jeu d'échecs.

Nouveauté pour cette nouvelle saison, le club ouvre un nouveau créneau horaire destiné à accueillir les plus jeunes, les mercredis de 17h à 18h30.



Journée portes ouvertes
Samedi 22 septembre
De 13h à 18h salle annexe arc en ciel
Rue de grasla 85140 Chauché



Découverte du jeu d'échecs
initiation
Démonstration de blitz
condi-chess

<https://sites.google.com/view/chauchechessclub/accueil>
Renseignements: chauchechessclub@orange.fr



SOLIDARITÉ TRANSPORTS

Coordonnées chauffeurs 2018

- ▶ Emile Hermouet : 02 51 41 86 18
- ▶ Michel Tesson : 06 68 18 88 76
- ▶ Jean Rousseau : 06 33 34 82 84
- ▶ Gabriel Charriau : 02 51 41 82 69
- ▶ Marylène Pèchereau : 06 37 28 61 88
- ▶ Josette Gilbert : 06 79 44 09 41 (nouveau chauffeur)
- ▶ Isabelle Bourasseau (référente) : 02 51 41 82 71

CONCOURS DE BELOTE



Repas annuel
Mercredi 3 Octobre 2018
A Sainte Florence (Essarts en Bocage)

Concours de belote
Samedi 3 Novembre 2018
A Saint André Goule d'Oie



CHAUCHÉ VTT

L'école de Chauché VTT ouvre ses portes les samedis 15 et 22 septembre pour faire découvrir à tous ceux qui le souhaitent les différentes disciplines du VTT.

Le lieu de rendez-vous sera sur le parking derrière la salle Arc en Ciel route des Brouzils à 9h45 (précises).

Pour pouvoir y participer, il faut avoir entre 8 et 16 ans et bien sûr venir muni de son VTT et de son casque. Ces deux matinées sont totalement gratuites. > Pour plus de renseignements : gael.baron85@orange.fr ou au 06.27.20.38.52.

SIEL BLEU

L'association Siel Bleu propose des activités pour les séniors, les personnes âgées, les proches aidants et professionnels, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques et pathologies lourdes, ainsi que pour les professionnels de la santé.

Contact :

Mickaël ALBERT

07.62.77.11.51

mickael.albert@sielbleu.org

Cours à CHAUCHÉ :

Début le 21 Septembre 2018 à 16h45 à la Salle Arc-En-Ciel.

CHANT DE LA PIERRE

Le « Chant de la pierre » vous invite au repas spectacle du vendredi 2 novembre :

« la der des der » - Commémoration de l'armistice de 1918



INSCRIPTIONS : personnes

Nom du groupe :

.....

..... x 18 € = €

par chèque au nom du CHANT DE LA PIERRE
(vin non-compris)

Dans la boîte aux lettres du
32 rue de Grasla (rue de la Roseraie)

Renseignements :
gabriel.charriau@wanadoo.fr

*NOMS DES
PARTICIPANTS :*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Distribution du prochain bulletin les **13 et 14 Octobre 2018**. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail **avant** le Lundi 1^{er} Octobre 2018.